



Réunion du Comité Directeur 34 d'aviron Jeudi 18 juin 2020 18h30 Visio conférence sur plateforme Zoom

Présents : Delphine Sigal- Laurence Teluob- Guillaume Barbe- Jean Manuel RIBEIRO-
Didier Coutant- Claude Tronel

Excusé : Sylvain Vilalta

Absents : Philippe Legeay- Maxime Dalmon- Florence Farenc

Ordre du jour :

- 1- Achat matériel
- 2- Cotisation de l'année 2020 : Exonération, diminution ou continuation ?
- 3- Communication
- 4- Open indoor 2020

1- Achat matériel

Delphine fait le point sur les propositions d'achats formulées par les clubs au 31/12/2019 sur la base du tableau présenté par Guillaume lors du comité directeur du 25 février 2020. Elle l'a actualisé avec les retours de juin 2020 et comme le rappelle Guillaume, ce tableau est valable que si l'on touche les 4000 € d'Hérault Sport.

Rappel : lors de l'AG : une aide a été décidée sur les fonds propres de 10 000 € du comité, en complément de l'aide d'Hérault Sport (4 000€), soit une aide totale de 14 000 €.

A ce jour, l'aide d'Hérault Sport n'est toujours pas passée en bureau, il faut attendre le mois de juillet (actuellement les agents d'Hérault Sport n'ont pas réintégré leurs bureaux).

Tous les membres présents sont d'accord pour recalculer les achats sans les 4000€ ou dans l'hypothèse où les 4 000 € ne seraient pas versés dans leur totalité en raison de restrictions budgétaires, et refaire un second tour auprès des clubs.

Pour Delphine : on attend le retour d'Hérault Sport avant de passer commande et pour l'ensemble des membres présents, cela reste cohérent de faire ce qui a été décidé lors de la dernière assemblée générale (avec 10 000 € de fonds propres du CD)

Guillaume fait remarquer qu'avec l'événement que nous avons connu, pour un certains nombres de clubs, l'année prochaine cela ne va pas être forcément simple d'avoir des adhérents : ne ferait-on pas mieux de donner de l'argent aux clubs ? Plutôt que d'investir de l'argent dans du matériel dont personne n'a besoin. Il souhaite juste que l'on se pose la question : est ce qu'on fait rien ou est ce qu'on fait quelque chose ?

Laurence intervient pour indiquer que dans ce son cas : elle a bien besoin du matériel

Delphine propose pour les clubs n'ayant pas vraiment besoin d'ergo, de les aider sur « autre chose », elle soumet l'idée de proposer à ceux « qui n'ont pas besoin de matériel » de les aider sur de la communication, sur présentation de facture, on pourrait verser cette aide.

Didier demande si cela ne remet pas en cause l'aide Hérault Sport ?

Delphine lui répond que non et elle rappelle que l'aide à l'équipement de Hérault Sport sera versée sur la base d'une facture d'au moins 4000 € pour des avirons, des PM5 et ceintures cardio. Ce montant est largement atteint avec les souhaits d'achats des clubs (6541€) qui ont d'ailleurs été confirmés par les clubs eux mêmes. Les ergomètres ne sont pas concernés par cette aide « Hérault Sport ». Elle rappelle que c'est pour cette raison que l'on avait envisagé de lancer les opérations en parallèle, sachant que les ergo étaient uniquement sur le fonds propre du CD. Guillaume rappelle toutefois, que l'aide de chaque club est dépendante des 4000€. Tout le monde est d'accord avec lui

Dans le cas de Laurence, elle a besoin des ergomètres pour maintenir son taux d'adhésion, et faire des actions avec les ergo.

Pour Didier, on a dit que c'était une aide « matériel », on est en train de se dire que l'on pourrait faire « autre chose » il ne souhaite pas que cela devienne un précédent et que cela ne soit plus une aide d'achat « matériel » dans le futur. Eviter le « l'année dernière untel a fait de la com avec l'aide du CD »

Laurence reformule : il ne faut pas que chacun se fasse aider en fonction de ses besoins

L'ensemble des représentants fait remarquer que c'est une année particulière et que cela ne devrait pas créer de précédent, mais pour Guillaume, la décision a été prise en AG, il ne faut pas déroger. On est bien d'accord également pour le partage de ces 4000 € entre tous les clubs du CD 34.

Manu : si Hérault Sport ne donne que 3000 € ou 2000 €, le CD 34 pourrait augmenter sa participation ? Delphine et Guillaume ne sont pas d'accord, et pour Guillaume il ne faut pas « vider la caisse », il faut laisser un peu de marges aux suivants et on ne sait surtout pas de quoi l'année prochaine sera faite : certaines personnes risquent de ne pas vouloir payer 240 € avec un risque d'être confiné au mois de mars.

Manu informe que le club de Béziers va faire une réduction de 3 mois à destination des adhérents de l'année et pour ceux qui ré-adhèrent

Didier fera pareil : il va défalquer 3 mois, pour ceux qui reviennent seulement, pas de remboursement pour les autres : le geste est fait sur ceux qui restent

Côté Grande motte, la réflexion est en cours, Laurence note les idées

Delphine mentionne qu'elle a participé à une web conférence durant le confinement où ce point là a été abordé : « est-on obligé de rembourser les adhérents ? » la réponse apportée a été la suivante : « A partir du moment où les clubs ont maintenu un lien social par envoi de

mail avec des liens, prêt de rameur avec maintien d'animations ou des propositions d'entraînement à distance .., il n'y a pas d'obligation de rembourser ».

Claude nous rejoint à ce moment là et porte à connaissance la lettre de Denis Masseglia, le CNOSF a fait une lettre à tous les clubs avec une lettre de motivation pour pouvoir répondre aux adhérents qui demanderaient un remboursement de leurs cotisations compte tenu de l'arrêt des activités durant le confinement. Claude envoie le document pendant la réunion, document qui est transmis aux personnes présentes par Delphine.

Claude s'attendait à cette question au sein de son club, à son avis la réponse à apporter doit l'être dans un contexte du mouvement sportif, c'est bien que le CNOSF ait pris position là dessus.

Didier permet également de payer en plusieurs chèques : il n'a pas posé les chèques qui devaient posés pendant le confinement. Il va faire le point en interne avec sa trésorière pour savoir ce qu'il fait de ces chèques : encaissement et réduction l'an prochain ? Pour ceux qui ont payé en une fois, la réduction sera faite s'ils reviennent. Pour sécuriser les gens, on peut faire 4 chèques, le 1^{er} chèque comprend la licence. Toucher les chèques au fil de l'eau, et s'il y a confinement : les chèques ne sont pas touchés – cela permettrait à son avis de sécuriser les gens

Pour Delphine, la FFA ne fera sans doute pas cadeau de quoique ce soit !

Au MUC, plusieurs créneaux proposés de 1h30, débutants, confirmés, jeunes avec le respect des consignes, avec une prolongation de la saison jusqu'à la fin du mois de juillet. En parallèle « la saison » avec les stages débute début juillet. Il n'envisage pas de reverser aux adhérents.

2- Cotisations 2020

Delphine souhaite aborder la question de la cotisation/prélèvement de l'année 2020.

Guillaume répond que personne n'a de problèmes financiers (les licences ayant toutes été perçues). D'autant plus que les compétitions ayant été annulées, l'argent prévu pour les déplacements n'a pas été utilisé. Pour lui, cela s'apparente à une aide supplémentaire.

Pour Delphine, c'est une proposition qu'elle fait pour aider les clubs, cotisation basée sur l'année en cours, soit on ne prélève pas cette année, soit on peut faire une réduction, idée de prorata reprise par Didier mais il est d'accord avec Guillaume, dans le sens où tous les clubs ont encaissés leurs cotisations.

Guillaume et Manu proposent de reporter cette décision à l'année prochaine.

Didier : on reste comme ça, on n'appauvrit pas la trésorerie du CD, on verra l'année prochaine, la trésorerie permettra au besoin de venir en aide aux clubs.

Conclusion : Facturation des cotisations sur l'année 2020 – A voir pour une « taxe COVID » l'année prochaine

3- Communication

Delphine revient sur sa proposition d'aide aux clubs pour la communication qu'elle a fait figurer dans budget prévisionnel, elle avait présenté des maquettes de roll'up lors d'un comité directeur en fin d'année 2019. Depuis les roll'up du comité ont été réalisés. Elle souhaitait reparler de ces supports, roll'up, banderole, certains clubs ne sont pas équipés et sont donc « invisibles » lors des manifestations, comme l'intervention en marge du marathon à La Grande Motte ou lors des journées des associations. Dans l'idée, sur la base du Roll up proposé, les clubs auraient fournis des photos et le graphiste aurait adapté le roll'up à l'image du club.

Guillaume ne partage pas ce constat, pour lui les clubs ont déjà tout ceci, cela traîne dans les travées des garages à bateaux et ce n'est pas utilisé. Il faut passer « à autre chose », « *Nous devons faire quelque chose de très fort* » : *mettre des pub dans des journaux, payer des gens pour faire de grosses campagnes sur les réseaux sociaux.*

Son constat : on sait qu'il va y avoir une baisse d'adhérents, est ce que l'on anticipe ? dépense t-on de l'argent ? ou pas ? Dépenser pour avoir des « rentrées » normales , mais quel coût ?

Claude partage cette analyse : c'est le moment de faire de la publicité pour essayer de perdre le moins possible d'adhérents

Delphine intervient pour indiquer qu'il faut penser aux messages : quel message diffuser ? comment ?

Guillaume propose de se rapprocher de Marjorie de Divergente Communication : qu'est ce qui est faisable ? Qu'en pense t-elle ? Elle semble avoir toutes les compétences. Les avantages de Divergentes ? elle connaît l'aviron, elle fait déjà la communication de l'aviron sétois, c'est aussi l'ancienne présidente du club de Carnon. Elle a aussi un temps fait la com de la ligue LR

Pour Laurence, cela peut être une bonne idée, à son avis à la rentrée beaucoup de gens vont être frileux avant de prendre une adhésion, est ce que cela va recommencer ? est ce que je mets tant d'argent sur une année complète ? A nous de nous vendre avant que d'autres sports se vendent et nous passent devant !

De l'avis général il faut « attaquer » dès à présent

Pour Delphine, on peut solliciter Divergentes pour plusieurs campagnes de com, il faut matraquer ! Style toutes les semaines sur le journal, dans les réseaux sociaux mais elle n'a aucune idée de la façon dont il faut s'y prendre et du message. Laurence propose de poursuivre avec l'identité du comité

Guillaume propose des liens sponsorisés sur les réseaux sociaux, des encarts dans Midi Libre, ou la Gazette, mais toute ceci par exemple Laurence le fait déjà à la Grande Motte.

Delphine rappelle que la communication « clubs » a été prévue dans l'AAP jeunes déposé en 2019, c'est cette somme qu'elle a fait figurer dans le BP. Pour elle , il faut être visible ! Kaké, une banderole par clubs ... au mois les clubs auront quelque chose. Parfois, les gens ne savent pas ce qu'est l'aviron, et si les clubs ont des roll'ups comme ceux du CD : c'est déjà ça et ça parle

Pour Guillaume, il faut passer à la vitesse supérieure, et une foire aux asso ne permet d'augmenter de 10% les adhérents. A Carnon, ils portent des bateaux.

Pour Delphine, c'est la base

Pour Claude, les produits ne sont pas adaptés, car ce sont des produits à l'année : dans d'autres activités c'est mensualisé, cela correspond plus à ce que veulent les gens aujourd'hui

Pour Didier si on fait ça, on ne peut pas faire de prévisions financières, l'adhésion à l'année permet de sécuriser le club. Dans les salles de sport ça marche, parce qu'il y a toujours du monde qui arrive de partout, certains abandonnent au bout de 2 mois, et ça se renouvelle. Le fait de payer : les gens continuent à pratiquer, si pas payé et pas envie : perte de contact. Didier demande la totalité en début d'année et les chèques sont déposés dans l'année : dépôt de chèque tous les 2 mois mais engagement à l'année, car il a une salle à payer. Il y a fidélisation, si les gens payent (comme la psychanalyse)

Delphine revient sur le budget club prévu dans l'AAP jeunes, pour Didier ce budget peut être partagé, comme pour le matériel, entre les clubs. Pour Claude, faire une liste des supports de com éligibles, mais ne pas faire que des roll'ups.

Une prise en charge com pourrait être envisagée, sur la base de factures.

L'avantage des roll'ups : ce n'est pas éphémère et le club peut le réutiliser.

Laurence demande à Delphine une liste de ce matériel : banderole, roll'up, flammes, mais pour Delphine, 1000 € partagés sur 10 clubs, on ne va pas loin !

Côté CD : le CD est équipé, il faut équiper les clubs, mais pour Guillaume, il faut passer à autre chose, cela se saurait si cela marchait, il faut innover

On peut faire les 2, mais la limite sera sans doute financière

Pour Guillaume, il faut tester d'autres canaux, quelque chose que l'on n'a jamais tenté, pour Claude, ce qui est proposé est un peu flou : Guillaume décrit ce qui peut être fait sur les réseaux en ciblant certaines cibles : les + 40ans, les femmes, les jeunes ... les clubs ne savent pas faire

Le comité est d'accord pour que Guillaume contacte Divergentes, il ne prendra pas de décision de tout façon, il faut que l'on en parle collectivement. Delphine aime bien leur sensibilité féminine. Elles connaissent l'aviron, c'est déjà ça /une agence X ou Y.

Pour Didier, on ne fait aucune communication sur aucun événement, mais pour Delphine cela dépend des clubs, elle cite la publicité en marge de l'indoor à Sète. Mais pour Didier, il faut communiquer à l'extérieur de l'événement.

Pour Laurence, il faut apprendre à faire.

Pour clore l'échange, et vu la profusion d'idées intéressantes il est préférable qu'une personne du métier se penche sur ce dossier. Delphine souhaite avec l'accord de tous que Divergentes nous propose un plan de communication pour le recrutement et la fidélisation, comprenant l'action « coups de poing » estivale. Elle pense que Divergents n'est pas en manque d'idées et de plus elles sont « extérieures » au comité. Il faut que ce plan de communication soit digne d'une campagne de mobilisation !

Guillaume propose de contacter Marjorie et de lui faire part des échanges, il nous propose Doodle pour réunion communication avec Divergentes : elle nous donner son avis. Combien

ça coûte ? qu'est ce qui est bien pour nous ? en fonction du budget, que peut-on faire ? Pour Delphine, c'est aussi, en fonction de ce qu'elle nous propose, trouver les financements pour faire

Affaire à suivre...

4- Questions diverses

Didier demande à Laurence si elle est toujours partante pour le 28 novembre 2020 (indoor). La date est connue : il faudrait s'assurer que le gymnase est disponible pour le dimanche 29 novembre 2020.

Laurence pose la question.

Pour le samedi, il faut qu'elle voit la personne référente, pour au moins avoir les clés, c'est ce qu'ils ont fait la dernière fois.

Prochaine réunion en visio avec Teams

20h15 fin de la réunion